

Conjuguer les différences pour construire le futur

PROGRAMME DE FORMATION

Nectars de coachs :

« Savoir utiliser le code de déontologie ICF comme un atout commercial et une boussole dans sa pratique V4 Mise à jour juillet 2021

(formation : 2 demi journées à distance)

Glossaire

ICF = International Coaching Federation

Finalité:

Acquérir, avec un Master Coach ICF, une compréhension des différentes dimensions du code de déontologie ICF et de leur application et valorisation concrète

Objectifs pédagogiques opérationnels :

A l'issue des deux demi-journées, le participant est capable de :

- Faire un lien concret entre sa pratique et le code d'éthique à chaque étape du coaching
- Expliquer et valoriser la finalité des principes de la charte auprès des différentes parties prenantes aux coachings
- L'utiliser pour poser un cadre de qualité et rassurant pour toutes les parties prenantes

Public concerné:

Coachs professionnels qui

- souhaitent préparer ou renouveler leur certification ICF
- ont suivi une formation initiale au métier de coach professionnel (l'attestation et le programme de la formation initiale seront demandés à l'inscription)
- ont déjà une pratique de coaching avec des clients (non coachs)
- souhaitent approfondir le code de déontologie, son utilisation comme boussole et sa valorisation auprès de leurs clients

Caractéristiques et Modalités :

- Formatrice : Marie France FOURRIER, formatrice expérimentée, certifiée Master Certified Coach par l'International Coaching Federation, Mentore ICF et superviseure certifiée IdeSUP
- Durée : 2 demi journées (3H30), espacées de quelques semaines
- Pré-requis:
 - disposer d'un ordinateur
 - avoir lu le code d'éthique ICF (fourni en amont par la formatrice)

SARL au capital de 20.000 EUR, SIRET 499 867 174 00025, APE 804 C 20 Ter rue de Bezons-2185 -92.400 Courbevoie

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 78 80582 78 auprès du préfet de région d'Île-de-France Contact : Marie France Fourrier, 06 60 21 19 07, mffourrier@coerial.com



Conjuguer les différences pour construire le futur

- avoir sous la main ses templates de contrats de coaching individuel pour les annoter s'il le souhaite
- Sessions de 6 participants minimum et 8 participants maximum
- Lieu : à distance

Tarif: 250 Euros HT

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Moyens:
 - supports pédagogiques (Powerpoint, concepts clés remis aux participants)
 - Code de déontologie ICF (PDF fourni en amont par la formatrice)
 - carnet de bord personnel des apprentissages, points de vigilance
- Méthodes :
 - Réflexion personnelle en amont => envoi des questions de clarification sur les items du Code à la formatrice
 - Analyse en sous groupe de cas d'application du code
 - Compléments didactiques par la formatrice et apport de concepts ou modèles théoriques clé
 - Echanges sur des cas concrets apportés par les participants
 - Liens avec les points de vigilance du coach à chaque étape du coaching
 - Echanges sur les bonnes pratiques pour faire de ce Code un atout commercial et une boussole dans les situations complexes

Suivi et évaluation :

- Suivi et sanction : feuille d'émargement, certificat de réalisation, attestation individuelle de formation
- Évaluation du stagiaire par le formateur : QCM post formation
- Evaluation du formateur :
 - questionnaire de satisfaction à chaud après les 2 jours de formation

Programme:

Demi Journée 1 en formation collective (3H30)

- Inclusion, besoins, alliance
- La charte d'éthique ICF
 - Les modifications apportées au Code de déontologie en 2020
 - Les définitions et mots clés
 - Le fonctionnement de la procédure de saisine et les cas de saisine les plus fréquents
 - La structure du Code de déontologie
 - Ce qui est hors champ du Code de déontologie
- Les parties prenantes au coaching et le Code de déontologie



Conjuguer les différences pour construire le futur

- Partie introductive du Code
- Responsabilité vis à vis des clients : analyse des articles 1 à 13 de la charte d'éthique ICF
- Responsabilité vis à vis de la pratique du métier : analyse des articles 14 à 19 de la charte d'éthique ICF
- Travail de réflexion intersession en binôme

Demi Journée 2 en formation collective (3H30)

- Partage des travaux intersessions
- Responsabilité vis à vis du professionnalisme : analyse des articles 20 à 24 de la charte d'éthique ICF
- Responsabilité vis à vis de la société : analyse des articles 25 à 28 de la charte d'éthique ICF
- Le Code de déontologie sur la ligne du temps
- Synthèse: atout commercial et boussole dans sa pratique
- Bilan des apprentissages et plan d'action

Modalités et délais d'accès

- ce programme est valable pour toute l'année 2021
- Inscription après entretien préalable
- Constitution d'un groupe à partir de 6 participants
- dates: nous consulter

Contact: Marie France Fourrier, o6 60 21 19 07, mffourrier@coerial.com